

## **RGPD :**

### **RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**

Les informations recueillies sur les formulaires sont collectées et conservées par Agglopolys pour gérer les abonnements ou réabonnements dans ses bibliothèques.

Les données collectées sont communiquées aux seuls services d'Agglopolys.

Les données sont conservées comme suit :

Pendant la durée d'utilisation du service de prêt pour ce qui concerne l'identité de l'emprunteur. La radiation doit intervenir d'office dans un délai d'1 an à compter de la date de fin du dernier prêt. Jusqu'à la fin du 4ème mois suivant la restitution de l'objet du prêt pour les informations concernant chaque prêt. Au-delà de ce délai, les informations sur support magnétique sont détruites ; elles ne peuvent être conservées sur support papier que pour les besoins et la durée d'un contentieux éventuel. Jusqu'au prochain récolement (inventaire) et dans la limite d'une durée maximum de 10 ans s'agissant des consultations des documents d'archives et patrimoniaux.

Vous pouvez notamment accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter les bibliothèques d'Agglopolys ou notre délégué à la protection des données ([dpo@agglopolys.fr](mailto:dpo@agglopolys.fr)).

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.